

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE**

Buvette temporaire accordée dans la limite de cinq autorisations annuelles par association

Toute demande doit être adressée, **15 jours** au moins avant la date de la manifestation

A

Monsieur le Maire Hôtel de Ville Service Animation 1, Rue F. Mitterrand - 63300 THIERS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, conformément aux dispositions de l'article L3334-2 du Code de la Santé Publique et des mesures contre l'alcoolisme, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons.

Je soussigné(e), M
Représentant (association ou personne morale représentée s'il y a lieu).....
.....

Résidant (adresse actuelle) :.....
☎ : (obligatoire)

Organisé par :

A l'occasion de :

Lieu :

Dates et heures :

De 1^{ère} catégorie (boissons sans alcool)

De 2^{ème} catégorie (vin, bière, champagne, cidre et vins doux naturels)

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Date :

Signature :